

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**MISSION D'AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

***RAPPORT SEPARÉ DE REVUE DE LA MATERIALITÉ PHYSIQUE
DES MARCHES DU CHU-MEL***

Sommaire

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	3
II.	RAPPEL DE L'OBJET DE LA REVUE DE MATERIALITE	4
III.	CONCLUSIONS SUR LA MATÉRIALITÉ PHYSIQUE	4
IV.	ANNEXES (FICHES DE REVUE DE MATÉRIALITÉ PHYSIQUE PAR MARCHE & VUES PHOTOGRAPHIQUES)	5

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

Monsieur le Directeur Général de CHU MEL

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation
des Marchés Publics du Bénin (ARMP)**

Conformément à notre contrat de marché, nous avons procédé à la réalisation de la revue de la matérialité physique des marchés publics de votre structure au titre de l'exercice budgétaire 2022. Les marchés sélectionnés dans le cadre de cette revue sont présentés dans le tableau ci-après et représentent en moyenne **33%** du nombre de marchés sélectionnés pour la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés :

N°	Objet du marché	Type de marché	Montant	RP ou RD à la date de la revue
1	Acquisition et installation des matériels de sonorisation pour la communication	Fourniture	8 708 400	RD

RP=Réception provisoire ; RD=Réception définitive

Ce rapport s'articule en trois (03) parties essentielles à savoir :

- Le Rappel de l'objet de la revue de matérialité physique ;
- Les conclusions sur la revue de matérialité physique ;
- Annexes _ Fiches de revue de matérialité physique par marche & vues photographiques

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Cotonou, le 29 mai 2025



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Chef de fil du groupement SYNEX CONSULTING-CCA-Expertises

Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING

Expert-comptable Diplômé

II. RAPPEL DE L'OBJET DE LA REVUE DE MATERIALITE

Cette revue se traduit essentiellement par des inspections physiques in situ qui seront effectuées sur les marchés sélectionnés avec pour objectifs principaux de :

- Vérifier la matérialité des biens/ouvrages livrés ;
- Vérifier la cohérence entre les biens/ouvrages livrés inspectés et les documents contractuels ;
- Donner un avis sur la conformité et la qualité technique des biens/ouvrages.

III. CONCLUSIONS SUR LA MATÉRIALITÉ PHYSIQUE

A l'issue de nos vérifications, la mission a abouti aux conclusions générales ci-après sur les marchés audités :

Tableau 1 : Conclusions des constats sur la matérialité physique des marchés

Rubriques	Principales conclusions de la revue
1. Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique	Les pièces liées à la matérialité physique existent
2. Réalité physique du bien ou de l'ouvrage ou du bien	Les biens existent physiquement
3. Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre	Les fournitures sont conformes à l'offre
4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution	Les documents de passation sont concordants à ceux de l'exécution
4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques	Les documents sont sincères aux constatations physiques
4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges	Non applicable
4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu	la livraison est conforme
5. Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage	Non applicable
6. Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction	Non applicable
7. Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux	Non applicable
8. Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit	Non applicable
9. Existence d'un Avenant au marché initial	Non applicable
10. Respect des délais	Délai respecté
Recommandations	Rien à signaler
	<u>Opinion sans réserve</u>
Opinion générale de l'auditeur	A notre avis, au regard des informations communiquées, nous estimons que la matérialité physique est globalement conforme aux principes établis par les normes applicables.

IV. ANNEXES (FICHES DE REVUE DE MATÉRIALITÉ PHYSIQUE PAR MARCHE & VUES PHOTOGRAPHIQUES)

Tableau 2 : Tableau de revue de la matérialité physique des marchés

INFORMATIONS SUR LE MARCHE	
Référence du marché	F_CHU-MEL_4462/MEF/CHU-MEL/PRMP/CCMP/DNCMP/SP du 16/12/2022
Type de marché	Fourniture
Objet du marché	Acquisition et installation des matériels de sonorisation pour la communication
Montant du marché	8 708 400 TTC
Titulaire du marché	SAHAB SARL
Date de l'Ordre de service ou Date d'approbation du marché dans le cas contraire	20/12/2022
Durée des prestations	1 MOIS
Réception provisoire ou Réception définitive	Réception définitive : (19/01/2023)
COMMENTAIRES	
<i>1. Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	<i>Les pièces liées à la matérialité (PV de réception et fiches de stock)</i>
<i>2. Réalité physique du bien ou de l'ouvrage ou du bien</i>	<i>Les biens existent physiquement</i>
<i>3. Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	<i>Les fournitures sont conformes à l'offre</i>
<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i>	<i>Les documents de passation sont concordants à ceux de l'exécution</i>
<i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i>	<i>Non applicable</i>
<i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i>	<i>Non applicable</i>
<i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	<i>Non applicable</i>
<i>5. Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	<i>Non applicable</i>
<i>6. Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	<i>Non applicable</i>
<i>7. Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	<i>Non applicable</i>
<i>8. Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	<i>Non applicable</i>
<i>9. Existence d'un Avenant au marché initial</i>	<i>Pas d'avenant</i>

10. Respect des délais

Le marché est exécuté dans un délai de 30 jours calendaires (délai d'exécution du marché). Date OS 20/12/22 date de livraison le 19/01/2023 donc les délais sont respectés.

VUES PHOTOGRAPHIQUES









